

Protokoll der 102. (ordentlichen) Generalversammlung des SEV = Procès-verbal de la 102e Assemblée générale (ordinaire) de l'ASE

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des
Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de
l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des
Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **77 (1986)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Protokoll der 102. (ordentlichen) Generalversammlung des SEV

Samstag, den 6. September 1986, in Montreux

Procès-verbal de la 102^e Assemblée générale (ordinaire) de l'ASE

Samedi le 6 septembre 1986 à Montreux

Eröffnung durch den Präsidenten

Der Vorsitzende, Herr **Jean-Louis Dreyer**, Präsident des SEV, eröffnet um 9.30 Uhr mit der Begrüssung der Gäste und der Präsentation der Dia-Schau des SEV die Generalversammlung. Anschliessend hält er die in dieser Ausgabe des Bulletin SEV/VSE S. 1342 wiedergegebene Ansprache. Hierauf gedenkt er der seit der letzten Generalversammlung verstorbenen Mitglieder und erwähnt insbesondere den Verlust von

Herrn Dr. sc. techn. **Hans Meyer**, alt Direktor, Mitglied des SEV seit 1928, Mitglied des Nationalkomitees der CIGRE von 1960 bis 1978, Mitglied der Kommission für den Denzler-Preis von 1970 bis 1980 und Ehrenmitglied des SEV seit 1975.

Er bittet die Anwesenden, sich zum Gedenken an die Toten von ihren Sitzen zu erheben.

Der Vorsitzende stellt fest, dass gemäss Art. 10 der Statuten die Einladung mit Traktanden, Vorlagen und Anträgen für die Generalversammlung den Mitgliedern fristgerecht zugegangen ist und dass die Versammlung demzufolge beschlussfähig ist.

Die Anwesenden genehmigen die Traktandenliste kommentarlos und beschliessen für die Durchführung der Abstimmungen und Wahlen die offene Abstimmung.

Trakt. 1:

Wahl der Stimmenzähler

Auf Vorschlag des Vorsitzenden werden als Stimmenzähler gewählt die Herren:

Andreas Brun, BBC Aktiengesellschaft (Basel) und
Ernst Hugentobler, Elektra (Fraubrunnen)

Trakt. 2

Protokoll der 101. (ordentlichen) Generalversammlung vom 31. August 1985 in Vaduz

Das Protokoll der 101. (ordentlichen) Generalversammlung vom 31. August 1985 in Vaduz, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE Nr. 21 vom 9. November 1985 auf den Seiten 1258...1262, wird ohne Bemerkungen genehmigt.

Trakt. 3:

Genehmigung des Berichtes des Vorstandes über das Geschäftsjahr 1985 sowie Kenntnisnahme vom Bericht des Schweizerischen Elektrotechnischen Komitees (CES) über das Jahr 1985

a) Der Bericht des Vorstandes über das Geschäftsjahr 1985, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf den Seiten 833...848, wird kommentarlos genehmigt.

Ouverture par le Président

Le président de l'ASE, Monsieur **Jean-Louis Dreyer**, ouvre l'Assemblée à 9 h 30 après avoir salué les hôtes et après la projection du dia-show de l'ASE par l'allocation reproduite aux pages 1342 à 1343 de ce même numéro du Bulletin ASE/UCS. Il évoque ensuite la mémoire des membres de l'ASE décédés depuis la précédente Assemblée en mentionnant tout particulièrement la perte d'un membre d'honneur,

Monsieur **Hans Meyer**, Dr ès sc. techn., ancien directeur, membre de l'ASE depuis 1928, membre du Comité National Suisse de la CIGRE de 1960 à 1978, membre de la Commission pour le Prix Denzler de 1970 à 1980 et membre d'honneur de l'ASE depuis 1975.

Il prie l'assistance de se lever pour honorer les défunts.

Le président constate que, conformément à l'article 10 des statuts, l'invitation avec l'ordre du jour, les projets et les propositions à l'Assemblée générale a été envoyée aux membres dans les délais prescrits et que, de ce fait, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'Assemblée approuve l'ordre du jour sans observations et décide de procéder à main levée aux votes et élections.

N° 1:

Election des scrutateurs

Sur proposition du président, l'Assemblée élit scrutateurs Messieurs **Andreas Brun**, BBC Aktiengesellschaft (Basel) et **Ernst Hugentobler**, Elektra (Fraubrunnen).

N° 2:

Procès-verbal de la 101^e Assemblée générale (ordinaire) du 31 août 1985 à Vaduz

Le procès-verbal de la 101^e Assemblée générale (ordinaire) qui a eu lieu à Vaduz le 31 août 1985, publié dans le Bulletin ASE/UCS N° 21 du 9 novembre 1985 aux pages 1258 à 1262, est approuvé sans observations.

N° 3:

Approbation du rapport du Comité sur l'exercice 1985; rapport du Comité Electrotechnique Suisse (CES) sur l'exercice 1985

a) Le rapport du Comité sur l'exercice 1985, publié aux pages 833 à 848 du Bulletin de l'ASE/UCS N° 14 de cette année, est approuvé sans observations.

b) Vom Bericht des Schweizerischen Elektrotechnischen Komitees (CES), veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE dieses Jahres auf den Seiten 859...861, wird Kenntnis genommen.

b) L'Assemblée prend connaissance du rapport du CES sur l'exercice 1985, publié aux pages 859 à 861 du Bulletin de l'ASE/UCS N° 14 de cette année.

Trakt. 4:

Abnahme der Rechnungen 1985 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale, der Technischen Prüfanstalten und des Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques sowie Abnahme der Gewinn- und Verlustrechnung 1985 des SEV und der Bilanz des SEV per 31. Dezember 1985; Kenntnisnahme vom Bericht der Rechnungsrevisoren; Beschluss über die Verwendung des verfügbaren Erfolges der Gewinn- und Verlustrechnung 1985 des SEV

Zu den im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf den Seiten 849 bis 854 veröffentlichten verschiedenen Rechnungen 1985 des Vereins, zu der Gewinn- und Verlustrechnung und der Bilanz per 31. Dezember 1985 bemerkt der Vorsitzende ergänzend:

«J'ai très peu de commentaires à faire. Ce sont des résultats classiques, bien améliorés heureusement par deux faits importants, tout d'abord une remarquable prestation du CSEE à Neuchâtel qui a permis des produits supplémentaires pour plus de 350 000.- frs, du produit de la vente des normes PIE, ces fameux petits bouquins rouges qui donnent tant de soucis à beaucoup d'entre nous. Ce sont les deux faits marquants qui ont amené les résultats que vous avez sous les yeux.»

Die Versammlung genehmigt kommentarlos die Rechnungen 1985 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale, der Technischen Prüfanstalten und des Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques, die Gewinn- und Verlustrechnung 1985 des SEV und die Bilanz des SEV per 31. Dezember 1985 und nimmt vom Bericht der Rechnungsrevisoren des SEV Kenntnis.

Die Versammlung beschliesst, den verfügbaren Erfolg der Gewinn- und Verlustrechnung von Fr. 63 321.-, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf Seite 826, der

Rückstellung für das 100-Jahr-Jubiläum Fr. 63 321.-
zuzuweisen.

Trakt. 5:

Abnahme der Rechnung 1985 der Denzler-Stiftung

Die Rechnung der Denzler-Stiftung pro 1985, publiziert im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf Seite 855, wird ohne Bemerkungen genehmigt.

Trakt. 6:

Decharge-Erteilung an den Vorstand

Dem Vorstand wird für seine Amtsführung im Jahr 1985 Decharge erteilt.

Der Vorsitzende dankt der Versammlung für das damit ausgedrückte Vertrauen und bedankt sich bei seinen Kollegen im Vorstand für die gute und freundschaftliche Zusammenarbeit.

Trakt. 7:

Voranschläge 1987 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale, der Technischen Prüfanstalten und des Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques; Voranschlag 1987 des SEV

Zu den Voranschlägen für das Jahr 1987 und dem Antrag des Vorstandes dazu, veröffentlicht im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf den Seiten 849...853 bzw. auf Seite 826, ergänzt der Vorsitzende:

N° 4:

Approbation des comptes de 1985 de la Gestion de l'association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques, des Institutions de contrôle et du Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques; approbation du Compte de profits et pertes 1985 et du Bilan de l'ASE au 31 décembre 1985; rapport des contrôleurs des comptes; décision au sujet du solde du Compte de profits et pertes 1985 de l'ASE

Les différents comptes de l'ASE, le Compte de profits et pertes de 1985 et le Bilan arrêté au 31 décembre 1985 ont été publiés aux pages 849 à 854 du Bulletin ASE/UCS N° 14 de cette année. Le président commente:

L'Assemblée approuve sans commentaires les comptes 1985 de la Gestion de l'association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques, des Institutions de contrôle et du Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques, le Compte de profits et pertes 1985 et le Bilan du 31 décembre 1985 et prend connaissance du rapport des contrôleurs des comptes.

L'Assemblée décide de verser le solde disponible du Compte de profits et pertes 1985, qui se monte à frs 63 321.- selon page 826 du Bulletin ASE/UCS N° 14 de cette année

à la réserve pour le centenaire (1989).

N° 5:

Approbation du compte de 1985 de la Fondation Denzler

L'Assemblée approuve sans commentaires le compte 1985 de la Fondation Denzler, publié à la page 855 du Bulletin ASE/UCS N° 14 de cette année.

N° 6:

Décharge au Comité

A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Comité pour l'exécution de son mandat et la gestion des affaires en 1985.

Le président remercie l'Assemblée de la confiance accordée au Comité et ses collègues du Comité de la collaboration étroite et amicale.

N° 7:

Budgets de la Gestion de l'association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques, des Institutions de contrôle et du Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques pour 1987; budget de l'ASE pour 1987

Au sujet des budgets 1987 et des propositions du Comité y relatives, publiés en pages 849 à 853, respectivement à la page 826 du Bulletin ASE/UCS N° 14 de cette année, le président ajoute le commentaire suivant:

«Dans le cadre de la restructuration de l'ASE, que nous pourrions entreprendre quand vous nous aurez donné la possibilité de le faire sur la base des nouveaux statuts, nous avons prévu aussi une modification relativement importante de la présentation de tous les problèmes financiers. Mais nous avons encore cette année préparé le budget de manière absolument classique telle que vous avez eu l'habitude de le voir jusqu'à maintenant. Il n'apporte de ma part aucune remarque quelconque, il est – on ne peut plus – classique. La seule chose qui changera une fois qu'on aura passé aux nouvelles formes ce sera, comme je le disais, la forme, les résultats devant rester les mêmes.»

Die Voranschläge 1987 der Vereinsverwaltung, der Schweizerischen Elektrotechnischen Normenzentrale, der Technischen Prüfanstalten und des Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques sowie der Voranschlag des SEV 1987 werden genehmigt.

Les budgets de la Gestion de l'association, de la Centrale Suisse des Normes Electrotechniques, des Institutions de contrôle et du Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques pour 1987 et le budget de l'ASE pour 1987 sont approuvés.

Trakt. 8:

N° 8:

Festsetzung der Jahresbeiträge 1987 der Mitglieder gemäss Art. 6 der Statuten

Fixation des cotisations des membres pour 1987 conformément à l'article 6 des statuts

Der Vorsitzende weist auf die im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf den Seiten 826 und 827 veröffentlichten Anträge hin und stellt fest, dass die beantragten Beiträge gegenüber 1986 unverändert sind. Zur teilweisen Deckung der Kosten der Normenarbeit beantragt der Vorstand für 1987, von allen Kollektivmitgliedern einen Zusatzbeitrag von 15% auf die gemäss ba) und bb) berechneten Beiträge zu erheben.

En se référant aux propositions publiées au Bulletin ASE/UCS N° 14 de cette année aux pages 826 et 827, le président rappelle que les cotisations proposées restent inchangées par rapport à 1986. Pour couvrir les frais de la Centrale des Normes, une contribution de 15% des cotisations régulières des membres collectifs, calculées selon ba) et bb), sera prélevée pour 1987.

Die Mitgliederbeiträge für 1987 werden ohne Bemerkungen wie folgt genehmigt:

Sans observations, les cotisations pour 1987 sont approuvées comme suit:

a) Einzelmitglieder

a) Membres individuels

Die Beiträge der Einzelmitglieder bleiben gleich wie für 1986. Sie betragen:

Les cotisations des membres individuels restent inchangées par rapport à 1986, soit:

Jungmitglieder

Membres juniors

- Studenten und Lehrlinge bis zum Studien- bzw. Lehrabschluss 20.-
- übrige Mitglieder bis zum zurückgelegten 30. Altersjahr 40.-

- Etudiants et apprentis jusqu'à la fin des études ou de l'apprentissage 20.-
- autres membres, jusqu'à 30 ans 40.-

- Ordentliche Einzelmitglieder** 75.-
- Seniorenmitglieder** (ab 65. Altersjahr) 25.-

- Membres individuels ordinaires** 75.-
- Membres seniors** (65 ans et plus) 25.-

Die Zusatzbeiträge für die Mitgliedschaft in der Informationstechnischen Gesellschaft (ITG) und der Energietechnischen Gesellschaft (ETG) betragen je:

Une cotisation additionnelle est perçue pour l'appartenance à chacune des sociétés spécialisées, soit la société pour les Techniques de l'Information (ITG) et la Société pour les Techniques de l'Energie (ETG):

- Studenten 10.-
- übrige Mitglieder 20.-

- Etudiants 10.-
- autres membres 20.-

b) Kollektivmitglieder

b) Membres collectifs

ba) Kollektivmitglieder des SEV Berechnung der Jahresbeiträge

ba) Membres collectifs de l'ASE Calcul des cotisations annuelles

Abstufung der Beiträge			
Lohn- und Gehaltssumme		Beitrag	
bis Fr. 1 000 000.-	Fr. 1 000 000.-	0,4‰	(min. Fr. 130.-)
Fr. 1 000 001.-	Fr. 10 000 000.-	0,2‰	+ Fr. 200.-
über	Fr. 10 000 000.-	0,1‰	+ Fr. 1200.-

Echelonnement des cotisations			
Somme des salaires et traitements		Cotisation	
jusqu'à Fr. 1 000 000.-	Fr. 1 000 000.-	0,4‰	(min. Fr. 130.-)
Fr. 1 000 001.-	Fr. 10 000 000.-	0,2‰	+ Fr. 200.-
et plus de	Fr. 10 000 000.-	0,1‰	+ Fr. 1200.-

Kollektivmitglieder des SEV

Beitragsstufen und Stimmzahl

Membres collectifs de l'ASE Echelons des cotisations et nombre de voix

Mitgliederbeiträge Fr.	Stimmen	Mitgliederbeiträge Fr.	Stimmen
130.-	1	4 501.- bis 5 750.-	11
131.- bis 240.-	2	5 751.- bis 7 000.-	12
241.- bis 400.-	3	7 001.- bis 8 250.-	13
401.- bis 600.-	4	8 251.- bis 9 500.-	14
601.- bis 800.-	5	9 501.- bis 10 750.-	15
801.- bis 1 100.-	6	10 751.- bis 12 000.-	16
1 101.- bis 1 600.-	7	12 001.- bis 13 250.-	17
1 601.- bis 2 300.-	8	13 251.- bis 14 500.-	18
2 301.- bis 3 250.-	9	14 501.- bis 15 750.-	19
3 251.- bis 4 500.-	10	über 15 751.-	20

Cotisation des membres Fr.	Nombre de voix	Cotisations des membres Fr.	Nombre de voix
de 130.-	1	4 501.- à 5 750.-	11
131.- à 240.-	2	5 751.- à 7 000.-	12
241.- à 400.-	3	7 001.- à 8 250.-	13
401.- à 600.-	4	8 251.- à 9 500.-	14
601.- à 800.-	5	9 501.- à 10 750.-	15
801.- à 1 100.-	6	10 751.- à 12 000.-	16
1 101.- à 1 600.-	7	12 001.- à 13 250.-	17
1 601.- à 2 300.-	8	13 251.- à 14 500.-	18
2 301.- à 3 250.-	9	14 501.- à 15 750.-	19
3 251.- à 4 500.-	10	plus de 15 751.-	20

bb) Kollektivmitglieder, die gleichzeitig Mitglieder des VSE sind

bb) Membres collectifs qui sont en même temps membres de l'UCS

VSE-Stufe	SEV-Beitrag (Fr.)	Stimmen
1	170	2
2	290	3
3	460	4
4	680	5
5	990	6
6	1 430	7
7	2 040	8
8	2 860	9
9	4 020	10
10	5 500	11
11	7 150	12
12	8 800	13

Echelon selon l'UCS	Cotisation ASE (Fr.)	Nombre de voix
1	170	2
2	290	3
3	460	4
4	680	5
5	990	6
6	1 430	7
7	2 040	8
8	2 860	9
9	4 020	10
10	5 500	11
11	7 150	12
12	8 800	13

Trakt. 9:

N° 9:

Neufassung der Statuten des SEV

Zu den im Bulletin SEV/VSE Nr. 14 dieses Jahres auf den Seiten 828 und 831 veröffentlichten neuen Statuten gibt der Vorsitzende folgende Erläuterungen:

«Mesdames et Messieurs

Ce point de l'ordre du jour mérite une certaine réflexion, car de votre décision dépendra le dynamisme du développement futur de notre Association. Vous pouvez constater que dans l'élaboration de ces statuts, le Comité n'a rien révolutionné; il a précisé, simplifié et clarifié. Il a tenu compte très largement des nouvelles «lignes directrices de la politique 1985», telles qu'elles vous ont été présentées lors de notre dernière Assemblée générale à Vaduz, particulièrement du fait que l'électricité, en tant que vecteur de la communication, prend une importance grandissante dans notre économie. Les conclusions de l'étude McKinsey, en ce qui concerne les moyens et les structures, ont abouti à la définition de dispositions et compétences adéquates. Je vous propose dès lors de procéder de la manière suivante: J'ouvrirai une discussion générale de fond. Puis, nous passerons à la lecture article par article et nous procéderons à une votation globale. Si personne n'intervient, je considérerai que vous avez approuvé chaque article tel qu'il vous est présenté. Mais il va de soi, Mesdames et Messieurs, que si vous avez découvert des erreurs minimes, telles que fautes d'orthographe, de frappe ou de ponctuation par exemple, vous aurez la gentillesse de les communiquer au directeur à la fin de l'Assemblée; je vous en remercie d'ores et déjà.»

Nachdem die Versammlung den einzelnen Artikeln diskussionslos zugestimmt hat, werden die neuen Statuten des SEV ohne Gegenstimme genehmigt.¹

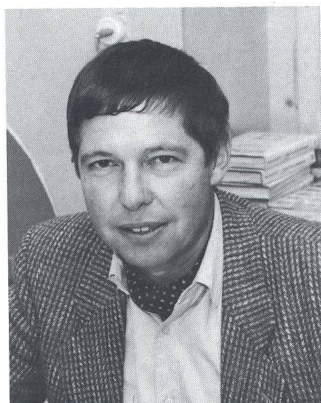
Nouveaux statuts de l'ASE

Au sujet des nouveaux statuts de l'ASE, publiés en pages 828 à 831 du Bulletin ASE/UCS N° 14 de cette année, le président ajoute le commentaire suivant:

Après que l'Assemblée ait donné son accord sans discussion à chaque article particulier, les nouveaux statuts ont été approuvés sans avis contraires.¹

¹ Die Auszählung der anwesenden Stimmen hat jedoch ergeben, dass das notwendige Quorum nicht erreicht ist (Art. 22, al. 2 der bisherigen Statuten). Die Abstimmung muss deshalb in einem späteren Zeitpunkt wiederholt werden.

¹ Toutefois, le dépouillement des voix représentées a montré que le quorum exigé par les statuts en vigueur (art. 22, al. 2) n'a pas été atteint. La votation sera donc répétée ultérieurement.



Dr. Marcel Jufer



Dr. Rolf Bruno Lochinger



Jules Peter



Jean-François Zürcher

Neue Vorstandsmitglieder des SEV / Nouveaux membres du Comité de l'ASE

Trakt. 10:

Statutarische Wahlen

a) Vorstandsmitglieder

Der Vorsitzende:

«La seconde période de charge de M. **Rino Rossi**, Zoug, et de M. **Werner Strebel**, Oberwil, se termine aujourd'hui. Ces deux Messieurs sont rééligibles, conformément aux statuts, et prêts à accepter un nouveau mandat pour la période de 1986 à 1989.

Le Comité vous propose de réélire pour une troisième période de charge Messieurs

Rino Rossi, président de la direction, V-Zug, jadis Verzinkerei Zug AG, Zug

et

Werner Strebel, ing.-électr. dipl. ETHZ, Oberwil»

Nachdem keine weiteren Vorschläge gemacht werden, wählt die Generalversammlung mit grossem Beifall die Herren **Rino Rossi** und **Werner Strebel** für eine dritte Amtsdauer von 1986 bis 1989.

Der Vorsitzende gratuliert den gewählten Herren.

Der Vorsitzende:

«La troisième période de charge des MM. **Frédéric Hofer**, Berne, **Werner Lüthi**, Zoug, **Gérald de Montmollin**, Cortaillod, et **Jean-Jacques Morf**, Lausanne, est terminée. Ces Messieurs ne sont plus rééligibles.

Aujourd'hui, nous nous trouvons donc cinq à quitter le Comité; mes quatre collègues participent depuis neuf ans aux travaux de l'Association. Je les remercie de leur dévouement, de leur assiduité, de l'excellent esprit qu'ils ont toujours apportés à nos délibérations.

M. **Werner Lüthi** a participé, en plus du Comité, durant six années aux séances du bureau. Il nous a apporté sa conscience, sa réflexion et sa grande expérience. Merci aussi de l'amitié dont il a fait preuve à l'égard de tous ses collègues.

M. **Frédéric Hofer** a toujours su ramener les problèmes à un juste réalisme. Nous le remercions également du fair-play dont il a fait preuve tout au long de ces neuf années.

M. **Jean-Jacques Morf** a su amener des idées parfois fantaisistes au premier abord, mais qui se révélaient souvent fort opportunes après réflexion. Il a maintenu la présence romande au Comité avec distinction. Il a assumé avec bonheur la présidence de la Commission du bulletin. Merci à ce professeur, proche des problèmes de tous les jours.

Enfin M. **Gérald de Montmollin**, physicien, toujours à l'affût de nouveau, a participé en plus des travaux du Comité aux travaux de la Commission des institutions de contrôle, il a présidé le Conseil du CSEE, c'est-à-dire que ni le courant fort, ni le courant faible n'ont de secrets pour lui. Merci aussi à ce collègue d'humeur toujours égale, courtois et dévoué.

Pour les remplacer, le Comité vous propose de nommer

M. **Jean-François Zürcher**, ing.-électr. dipl. EPFL, directeur, Cabloptic SA, Cortaillod

M. **Jules Peter**, ing.-électr. dipl. ETHZ, CKW, Lucerne

M. **Marcel Jufer**, Dr. ès sc. techn., professeur, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne

M. **Rolf Bruno Lochinger**, Dr.-Ing. ETHZ, directeur, LGZ, Landis & Gyr SA, Zoug.

Mesdames et Messieurs, auriez-vous d'autres propositions à formuler? Si ce n'est pas le cas je vous propose, Mesdames et Messieurs, de les nommer par acclamation. Ce sera un bon départ pour eux.»

Nachdem keine weiteren Vorschläge gemacht werden, wählt die Generalversammlung mit Akklamation die Herren **Jean-François Zürcher**, **Jules Peter**, **Marcel Jufer** und **Rolf Bruno Lochinger** für eine erste Amtsperiode von 1986 bis 1989.

N° 10:

Nominations statutaires

a) Membres du Comité

Le président:

Aucune autre proposition n'étant formulée, l'Assemblée renouvelle par applaudissement pour une troisième période de charge de

1986 à 1989 le mandat de M. **Rino Rossi** et de M. **Werner Strebel**.

Le président félicite les élus.

Le président:

Aucune autre proposition n'étant formulée, l'Assemblée élit par

acclamation pour une première période de charge de 1986 à 1989

Messieurs **Jean-François Zürcher**, **Jules Peter**, **Marcel Jufer** et **Rolf**

Bruno Lochinger.

Der Vorsitzende beglückwünscht die Herren mit folgenden Worten:

«Messieurs, chers collègues, je vous souhaite une très cordiale bienvenue au sein du Comité. J'espère que vous y trouverez l'ambiance, l'atmosphère et le plaisir que j'y ai rencontré moi-même et que, je crois, mes collègues aussi ont apprécié. Je vous souhaite beaucoup de plaisir pour ces années et vous remercie déjà de votre participation active.»

b) *Wahl des Präsidenten*

Der Vorsitzende:

«Mesdames et Messieurs, j'arrive personnellement au terme de mon mandat. Je remets cette charge à un nouveau président. Tout a été mis en œuvre pour que des innovations dans la continuité dynamisent l'ASE et lui assurent une ouverture plus grande encore sur l'ensemble de l'industrie. Je saisis une fois encore cette occasion pour dire à mes collègues et amis du Comité combien j'ai apprécié de travailler avec eux tout au long de ces trois ans de présidence. Cela a été pour moi terriblement enrichissant, extrêmement sympathique, et quand on est dans des situations comme celles-là, je vous assure qu'on regrette un tout petit peu de les quitter.

Le Comité vous propose d'élire comme président pour un mandat de trois ans M. **Fred Sutter**, notre vice-président, que vous connaissez. Je crois qu'il n'y a pas besoin de vous présenter j'allais dire cette locomotive, qui va tirer l'ASE à la vitesse grande V. Je vous propose d'élire M. Fred Sutter président par de brillants applaudissements.»

Mit grossem Beifall wählt die Generalversammlung Herrn **Fred Sutter** zum Präsidenten des SEV für eine Amtsdauer von drei Jahren.

Der Vorsitzende gratuliert Herrn **Fred Sutter** zu seiner Wahl.

Herr Sutter bedankt sich mit folgenden Worten:

«Meine sehr verehrten Damen und Herren. Ich danke Ihnen für das Vertrauen, das Sie mir entgegenbringen durch die Wahl zu Ihrem Präsidenten. Dass Sie heute einen Gastredner gewählt haben, der über das ISDN-Zeitalter in der Telekommunikation sprechen wird und einen Vertreter aus der Schwachstromfakultät Telekommunikation/Informatik zur Führung Ihres Vereins gewählt haben, bestätigt den Willen nicht nur des Vorstandes, sondern auch von Ihnen, liebe Mitglieder, dass Sie mit der Neuausrichtung des SEV Ernst machen wollen, nämlich entsprechend unserem neuen Leitbild, das wir letztes Jahr verabschiedet haben. Die Zukunft des SEV und seine Neuausrichtung hat folgende Schwerpunkte, wie Sie auch vom noch präsidierenden Präsidenten gehört haben: Seine bisherige Tätigkeit auf dem Starkstromgebiet weiter zu intensivieren und der Normung internationale Beachtung zu schenken. Zweitens die Aktivitäten auf dem Gebiet der Mikroelektronik zu verstärken; die besten Anfänge sind gemacht mit dem CSEE. Drittens mit der Gründung der ITG hat der SEV das Zeichen gesetzt, vermehrt in der neuen Hochtechnologie tätig zu sein. Informatik, Telekommunikation, Mikroelektronik und Software werden uns in Zukunft bedeutend mehr beschäftigen. Viertens eine verstärkte Dienstleistung Ihnen, liebe Mitglieder, gegenüber, entsprechend unserem Leitbild, das wir mehrmals schon zitiert haben. Die Voraussetzungen, darüber bin ich eigentlich froh, hat der scheidende Präsident in sehr markanter Art und Weise gesetzt. Nämlich, er hat dem SEV in seiner Präsidentschaft ein neues Leitbild gegeben. Sie haben jetzt gerade den neuen Statuten, die er initialisiert hat, zugestimmt. Er hat den Nukleus gesetzt, um die ITG, die Informationstechnische Gesellschaft, zu gründen, und er hat im letzten Jahr der ETG, der Energietechnischen Gesellschaft, zum Leben verholfen.

Es liegt nun an mir und meinen Kollegen im Vorstand, seine Vision eines neuen Erscheinungsbildes des SEV in die Tat umzusetzen. Ich danke Dir, lieber Jean-Louis, für Deine überdurchschnittliche Aktivität in Deiner Präsidentschaft. Es ist nicht einfach, Dein Nachfolger zu werden. Du hast die Trauben sehr hoch gehängt. Aber wir werden uns bemühen, und ich zähle auf meine Kollegen im Vorstand und auf die Direktion und seine Mitglieder. Ich möchte sagen, was wir brauchen, liebe Mitglieder des SEV, sind nicht nur Ihre finanziellen Unterstützungen, nicht nur das hält den SEV in Form, sondern Ihr aktives Mitmachen, Ihre Unterstützung des SEV auf seinem neuen Weg für einen modernen, den heutigen und morgigen Technologien entsprechenden SEV. Ich danke bestens.»

c) *Wahl des Vizepräsidenten*

Der Vorsitzende:

«Nous devons maintenant, comme vous avez nommé M. Fred Sutter président, prévoir la nomination d'un vice-président. Nous vous proposons d'élire vice-président en remplacement de M. Fred Sutter M. **René Brüderlin**, directeur de Hasler SA, Berne, pour une période de trois ans. Avez-vous, Mesdames et Messieurs, des propositions autres à formuler?»

Da keine weiteren Vorschläge gemacht werden, wählt die Generalversammlung mit Applaus Herrn **René Brüderlin** zum Vizepräsidenten des SEV für die Amtsdauer 1986 bis 1989.

Der Vorsitzende gratuliert Herrn **Brüderlin** herzlich.

Le président félicite les élus comme suit:

b) *Nomination du président*

Le président:

Par ses grands applaudissements, l'Assemblée générale élit M. **Fred Sutter** président de l'ASE pour une période de trois ans.

Le président félicite Monsieur **Fred Sutter** pour son élection.

Monsieur Sutter:

c) *Nomination du vice-président*

Le président:

Aucune autre proposition n'étant formulée, l'Assemblée générale élit par acclamation Monsieur **René Brüderlin** vice-président de l'ASE pour une période de charge de 1986 à 1989.

Le président félicite Monsieur **Brüderlin** pour son élection.

d) *Wahl der Rechnungsrevisoren und Suppleanten*

Der Vorsitzende:

«Mesdames et Messieurs, statutairement, l'Assemblée générale doit élire chaque année les contrôleurs des comptes. Vous avez pu constater que les contrôleurs des comptes font leur travail très consciencieusement. Comme nous n'avons rien à cacher, je ne peux pas dire trop consciencieusement et nous vous proposons d'élire, respectivement de réélire MM. **Henri Payot**, Clarens, et **Otto Gehring**, Fribourg, comme contrôleurs des comptes et MM. **Rudolf Fügli**, Zurich, et **Rolf Schurter**, Lucerne, comme suppléants. Quelqu'un d'autre se sentirait-il des ambitions de venir contrôler les comptes de l'ASE? Avez-vous d'autres propositions à formuler? Si ce n'est pas le cas, vous pouvez également élire ces Messieurs avec des applaudissements.

d) *Nomination des contrôleurs des comptes et suppléants*

Le président:

Nachdem keine weiteren Vorschläge gemacht werden, wählt die Generalversammlung mit Applaus zu Rechnungsrevisoren die Herren

H. Payot und O. Gehring

und als Suppleanten die Herren

R. Fügli und R. Schurter.

Der Vorsitzende dankt diesen Herren, dass sie sich für die Wahl zur Verfügung gestellt haben.

Aucune autre proposition n'étant formulée, l'Assemblée générale élit par ses applaudissements comme contrôleurs des comptes pour 1987 Messieurs

H. Payot et O. Gehring

et comme suppléants Messieurs

R. Fügli et R. Schurter.

Le président remercie ces Messieurs de la tâche accomplie et il les félicite pour leur réélection.

Trakt. 11:

Ehrungen und Preisübergaben

Der Vorsitzende:

«Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de vous informer que cette année, le prix Denzler 1986 a été attribué à un certain nombre de professeurs, assistants et chargés de cours de l'Ecole Polytechnique Fédérale pour une œuvre collective «Le traité d'électricité», un ensemble en 22 volumes, une remarquable édition, un remarquable travail. Ce prix d'un montant de 5000 francs a été remis aux auteurs à l'occasion d'une manifestation dans les locaux de l'Ecole Polytechnique Fédérale au mois de juin dernier. Je suis heureux de féliciter ici, devant vous tous, encore une fois ces professeurs, ces assistants, ces chargés de cours pour l'immense travail qu'ils ont fait, pour la passion qu'ils ont montrée dans la réalisation de cette œuvre commune et je vous prie de manifester votre accord et votre reconnaissance par de brillants applaudissements pour ceux qui sont là, entre autres notre ami, M. **Jean-Jacques Morf**. Ah, M. **Marcel Jufer**, bien sûr, est aussi dans le coup. Voyez, on ne sort pas de gens brillants dans le cadre du Comité de l'ASE!

Mesdames et Messieurs, j'ai maintenant le très grand plaisir de vous proposer d'honorer deux personnalités qui, par des voies différentes, ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour le développement de notre économie dans le domaine de l'électricité.

La première de ces personnalités est le Dr **Jörg Bucher**, président sortant de l'UCS. Si je devrais le caractériser en deux mots, je dirais de lui, très court, mais très bon. Je ne m'aventurerais pas à demander à M. Bucher de nous entretenir du cosinus phi, du courant réactif ou du glissement des alternateurs, tant il est vrai qu'il n'est pas électricien, et voilà encore une caractéristique assez inhabituelle. En effet, M. Bucher est docteur en droit. Sa carrière est vaste et variée, puisque après ses examens d'avocat et notaire, ce sont les assurances qui ont profité de son dynamisme et de son enthousiasme. Sa soif inextinguible de voir toujours plus loin l'amène tout naturellement dans une brasserie, dont il prend la direction quelques années après. C'est en 1979 que sa carrière dans l'économie électrique débute par son accession à la direction des CKW. En 1981 il entre au Comité de l'UCS, en 1982 il en devient le président. Le courant électrique lui ouvre les portes du Conseil d'administration des CFF de la CNA, celles de la Commission fédérale de l'énergie, celles du Comité de direction de l'UNIPED. Si haut en si peu de temps n'est point le résultat du hasard. Le Dr Bucher est une véritable locomotive. Dans tout ce qu'il entreprend, il sait convaincre, motiver, il voit très loin et sent parfaitement les limites du possible. Comme Chef d'état-major de la Division de campagne 8, une carrière militaire était toute tracée pour lui, mais pour notre plus grand bien, c'est l'électricité qui l'emportait. Je n'aimerais pas terminer sans dire à mon ami Jörg, combien j'ai apprécié les contacts que nous avons eus dans le cadre de nos présidences respectives. Nos rencontres ont toujours été pour moi un grand plaisir, puisqu'en fait c'est toujours avec un esprit coopératif, ouvert et respectueux des problèmes de l'autre que nous avons dialogué. Je vous propose donc, Mesdames et Messieurs, de nommer le Dr Jörg Bucher membre d'honneur avec le laudatio suivant:

IN ANERKENNUNG

seines erfolgreichen Wirkens

als Mitglied des Vorstandes und als Präsident des
Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke

als Mitglied der Eidg. Energiekommission und als Mitglied des Direktionskomitees
sowie als Vizepräsident der Union Internationale des Producteurs et
Distributeurs d'Énergie Électrique

wird Herr

JÖRG BUCHER

Dr. iur.

Direktor der Centralschweizerischen Kraftwerke Luzern

zum

EHRENMITGLIED

des

SCHWEIZERISCHEN ELEKTROTECHNISCHEN VEREINS

ernannt.

So beschlossen an der 102. Generalversammlung am
6. September 1986 in Montreux.



Mit grossem Applaus ernennt die Generalversammlung Herrn Dr. **Jörg Bucher** zum Ehrenmitglied des SEV.

Der Vorsitzende überreicht Herrn Dr. Jörg Bucher Urkunde und Wappenscheibe.

Herr Dr. **Bucher** bedankt sich mit folgenden Worten:

«Herr Präsident, meine Damen und Herren, Sie haben mich mit einer grossen Ehre bedacht. Ich möchte Ihnen sehr, sehr herzlich danken für diese grosse Ehre, die ich weniger an die Person gerichtet betrachte, sondern als Ausdruck eines Berufsverbandes vis-à-vis des Branchenverbandes VSE. Es ist ja nicht die Arbeit eines einzelnen, die dort geleistet wird, sondern es ist die Arbeit eines Vorstandes einer ganzen Branche. Ich möchte auch herzlich danken für die überaus sympathischen, fast zu sympathischen, zu liebenswürdigen Worte, die der Herr Präsident an mich gerichtet hat. Ich habe die Zusammenarbeit mit Herrn Jean-Louis Dreyer in den letzten drei Jahren ausserordentlich geschätzt, die Zusammenarbeit zwischen dem Verband Schweizerischer Elektrizitätswerke und dem Schweizerischen Elektrotechnischen Verein und ich stelle fest, dass Sie ein sehr breites Spektrum Ihrer Mitglieder haben, dass auch noch ein Jurist darin Platz hat. Herzlichen Dank Ihnen allen und ich möchte wünschen, dass, wie in der Vergangenheit, Sie als Mitglieder eines Berufsverbandes sich in der energiewirtschaftlichen Auseinandersetzung, in der wir heute stehen, auch weiterhin für die politischen Belange interessieren. Herzlichen Dank.»

Der Vorsitzende:

«La deuxième personne que je vous propose d'honorer est bien connue de chacun de vous. En effet, il s'agit de M. **Ernst Dünner**, notre directeur. Pourquoi aujourd'hui? Tout simplement parce que, le temps ne reculant jamais, M. Dünner va nous quitter à la fin de cette année, atteint par la limite d'âge.

Quoi vous dire de M. Dünner, que vous ne connaissiez pas aussi bien si ce n'est mieux que moi? Toutefois, j'aimerais vous rappeler que M. Dünner est artilleur; il sait donc parfaitement comment on atteint des buts fort différents et quelle munition est la plus efficace. Il pratique l'aviron; il a donc en lui la manière d'attaquer, la position de la pelle est très importante et il connaît parfaitement la manière de s'en sortir sans remous. Mais ne croyez pas que ses activités s'arrêtent là, non, il adore les chevaux et pratique régulièrement l'équitation, et il tape volontiers les balles de tennis. J'allais oublier: très accessoirement, il se passionne de technique; il en a fait tout de même la base de sa carrière.

Après des études complètes entrecoupées de service militaire, il obtient son diplôme d'ingénieur-électricien à l'Ecole polytechnique de Zurich; puis, afin d'ouvrir plus encore son horizon technique, il émigre pour quelques années aux Etats-Unis d'Amérique. A son retour en Suisse, il entre à la Maschinenfabrik d'Oerlikon, devient le pape du 'Girobus' pour accéder peu après au poste de chef du Département traction.

C'est en 1968 qu'il est appelé par Roland Richard, alors président, à la direction de notre Association. M. Dünner se passionnera alors pour tout ce qui touche aux contacts avec les autorités, aux relations avec les associations étrangères similaires, avec tout ce qui a trait à la normalisation, à l'organisation et à la direction d'une entreprise. La liste de ses nombreuses contributions au développement de l'ASE est longue, très longue même, mais je me contenterai pour terminer de dire que M. Dünner a mis tout son savoir et toute son énergie à la prospérité d'une association qui est un peu son enfant chéri, un peu sa chose à lui.

Mesdames et Messieurs, je vous propose donc de nommer M. Ernst Dünner membre d'honneur de l'ASE avec le laudatio suivant»:

IN ANERKENNUNG

seines langjährigen erfolgreichen Wirkens
als richtungweisender erster Direktor des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins
als Schatzmeister der Commission Electrotechnique Internationale
als Schatzmeister des Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
als Vizepräsident der
Commission Internationale de Certification de
Conformité de l'Equipement Electrique
als Mitglied in zahlreichen nationalen und internationalen Normengremien
als Gründungsmitglied und Mitglied des Executive Committee der Föderation der
nationalen elektrotechnischen Vereinigungen Westeuropas (EUREL)
als Mitglied eidgenössischer Kommissionen auf dem Gebiet der Elektrotechnik
wird Herr

ERNST DÜNNER

Dipl. El. Ing. ETH

Direktor des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins

zum

EHRENMITGLIED

des

SCHWEIZERISCHEN ELEKTROTECHNISCHEN VEREINS

ernannt:

So beschlossen an der 102. Generalversammlung am
6. September 1986 in Montreux.



Mit grossem Applaus ernennt die Generalversammlung Herrn **Ernst Dünner** zum Ehrenmitglied des SEV.

Der Vorsitzende überreicht Herrn Ernst Dünner Urkunde und Wappenscheibe.

Par de longues acclamations, l'Assemblée générale nomme Monsieur **Ernst Dünner** membre d'honneur de l'ASE.

Le président remet à Monsieur Dünner le vitrail et le parchemin.

Herr **Dünner** bedankt sich mit folgenden Worten:

Monsieur **Dünner**:

«Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est à la fois une surprise, un honneur et un immense plaisir que vous venez de me faire avec la nomination au grade de membre d'honneur de notre Association. Faire partie d'un groupe de si éminentes personnalités me fait presque un peu peur, puisque je me demande si – en effet – je le mérite.

Si vous dites, Monsieur le Président, que j'ai loyalement servi la cause de l'ASE, ce n'était que mon devoir. Si vous dites, Monsieur le Président, que j'ai accompli l'un ou l'autre des buts de l'ASE, c'était grâce à la motivation de vous tous, membres de notre Association, grâce à la conduite par vous, Messieurs du Comité, et grâce à la coopération dévouée de tous mes collaborateurs à tous les échelons des institutions de l'ASE. C'est à vous tous qu'appartient le mérite. Si j'ose accepter cette nomination, c'est à la place de tous ceux qui m'ont rendu ce travail si agréable et satisfaisant. Pour tout cela, je vous remercie sincèrement.

Der Vorsitzende:

Le président:

Wenn ich am Ende dieses Jahres meine Aufgaben in die Hände meines höchst qualifizierten Nachfolgers legen darf, so tue ich dies mit dem aufrichtigen Dank an alle, welche mich während 19 Jahren meiner Amtsführung akzeptiert und gefördert, welche mir ihr Vertrauen geschenkt haben und welche es mir erlaubt haben, eine grosse Zahl menschlich äusserst wertvoller Kontakte und Freundschaften zu schliessen. Ich möchte hier nicht über die Vergangenheit sprechen, aber einen persönlichen Gedanken zur Zukunft äussern.

Sie haben gehört, dass Ihr Vorstand die Schwerpunkte der Arbeiten des SEV etwas anders setzen will, indem neben den technisch-industriellen Dienstleistungen die Dienste am Einzelmitglied, wie Information und Weiterbildung, verstärkt werden sollen. Wird unser Verein die dazu notwendige Kraft aufbringen?

Die Beantwortung dieser Frage liegt meines Erachtens nach wesentlich in Ihren Händen, verehrte Mitglieder. Die Kraft unseres Vereins liegt in der aktiven Mitarbeit seiner Mitglieder, welche damit die Anstrengungen der Vereinsorgane unterstützen. Nur mit Ihrem positiven Engagement ist unser Verein fähig, seine Aufgaben zum Wohle aller in der Elektrotechnik im weitesten Sinne Tätigen zu erfüllen. In diesem Sinne werde ich selbst mich weiterhin einsetzen, bis Ende Jahr als Mitglied der Crew im Steuerhaus unseres Schiffes, nachher als ein von der Notwendigkeit des SEV überzeugtes Mitglied.»

Herr **Fred Sutter**, Vizepräsident:

Monsieur **Fred Sutter**, vice-président:

«Mesdames et Messieurs, Jean-Louis Dreyer, président de l'ASE de 1983 à 1986, fut élu au Comité de l'ASE par l'Assemblée générale de 1974 et fut très actif au sein de cet organe. Assurant la liaison avec l'Union des Centrales Suisses d'Electricité, dont il fut membre du Comité de 1972 à 1978, il s'engagea sans compromis pour la cause de l'électricité dans l'économie de notre industrie et de notre pays. Un souci prioritaire personnel fut toujours de considérer les problèmes d'un point de vue non seulement régional mais national. Bien que la langue française et la culture romande lui tiennent à cœur, en questions professionnelles il eut horreur du «Röschtigraaben» et il combattit avec véhémence et persévérance les préjugés de part et d'autre de la Sarine. Non seulement sa générosité et sa tolérance marquèrent ses activités, son éducation à l'échelle suisse y contribua de même. Après la maturité à Lausanne, le citoyen de Trub (Berne) et Cernier (Neuchâtel) acquit son diplôme d'ingénieur en électrotechnique à l'EPUL, en accomplissant parallèlement son service militaire et l'école d'officiers.

War es der Wille, die deutsche Sprache noch besser beherrschen zu lernen oder waren es seine bernischen Wurzeln, welche ihn nach dem Diplom dazu veranlassten, die ersten vier Jahre seiner beruflichen Laufbahn in der Deutschschweiz zu verbringen? Bei Integra in Wallisellen und Contraves in Zürich befasste er sich mit der Entwicklung elektrischer und elektronischer Apparate und daneben mit dem Studium zürcherischer Eigenheiten.

A la suite pourtant, son côté neuchâtelois prit le dessus et l'attira de nouveau vers la République et le Canton de Neuchâtel. Chez Favag, il avança rapidement à la position de chef des activités «Horlogerie électrique», une position qu'il quitta en 1961 pour rejoindre le Service de l'Electricité de la ville de Neuchâtel, d'abord en fonction d'ingénieur adjoint, puis comme directeur à partir de 1969. L'ingénieur Jean-Louis Dreyer y trouva un vaste champ d'action technique, fait sur mesure pour la personnalité de Jean-Louis Dreyer grâce à la combinaison de tâches dans les domaines économiques, politiques et de gestion. Le succès professionnel ne resta pas secret, et c'est ainsi que presque inévitablement sa collaboration fut recherchée par le Comité de l'UCS en 1972 et de l'ASE en 1974. Son initiative, son analyse objective de problèmes et sa personnalité équilibrée furent les raisons qui emmenèrent le Comité de l'ASE à l'accueillir au bureau du Comité en 1976 et de porter sa nomination présidentielle à l'Assemblée générale de 1982. Elu par acclamation impressionnante, Jean-Louis Dreyer s'engagea par la suite avec toute son énergie pour une orientation nouvelle de l'ASE, en particulier un approfondissement des activités d'association.

Lieber Jean-Louis, was hier nicht in der Laudatio steht, möchte ich Dir ganz persönlich sagen. Du hast den Vorstand und damit den SEV mit Umsicht, mit persönlichem Engagement und mit dem Ziel, mehr für unsere Mitglieder zu tun, geführt. Der Vorstand dankt Dir für die kompetente, kameradschaftliche Führung und für Deine leuchtenden Ideen, die Du mit uns verwirklicht hast. Ganz besonders wird das neue Leitbild des SEV, das Deine persönliche Handschrift trägt, die Strategie sein, die wir fortan verfolgen werden, um zu realisieren, was Du dem SEV als Zukunftsvision mitgegeben hast.

En considération des grands mérites pour le bien de notre Association, le Comité recommande à l'Assemblée générale de nommer Jean-Louis Dreyer membre d'honneur de l'ASE avec le laudatio suivante:



EN RECONNAISSANCE

d'une longue et fructueuse activité en sa qualité de:
membre du Comité de 1974 à 1986 et président de 1983 à 1986 de l'Association Suisse des Electriciens
membre du Comité de 1972 à 1978 de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité
membre et président de 1972 à 1978

de la Commission Technique 64, Installations Intérieures du Comité Electrotechnique Suisse
artisan d'une collaboration efficace entre les ingénieurs des diverses régions linguistiques de Suisse

Monsieur

JEAN-LOUIS DREYER

ing.-électr. dipl. EPFL

directeur du Service de l'Electricité de la ville de Neuchâtel

est nommé

MEMBRE D'HONNEUR

de

L'ASSOCIATION SUISSE DES ELECTRICIENS.

Ainsi en a décidé la 102^e Assemblée générale le 6 septembre 1986, à Montreux.»

Mit grossem Applaus ernennt die Generalversammlung Herrn **Jean-Louis Dreyer** zum Ehrenmitglied des SEV.

Der Vizepräsident überreicht Herrn Jean-Louis Dreyer Urkunde und Wappenscheibe.

Der Vorsitzende bedankt sich mit folgenden Worten:

«Mon cher président, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, chers amis, je suis très touché de l'honneur que vous me faites et je voudrais vous en remercier du fond du cœur. C'est avec un très grand sentiment de partage que j'accepte avec joie cette marque de reconnaissance, tant il est vrai, et vous le savez tous, que de nos jours c'est en équipe et en équipe seulement qu'on arrive au but, qu'on atteint succès et réussite. Ce féliciter de son passé n'est certes pas sans charme, mais n'assure pas l'avenir, disait je ne sais plus qui, hors, Mesdames et Messieurs, l'équipe avec laquelle j'ai eu tant de plaisir à collaborer est toujours là, toujours prête à assumer cet avenir. Je les prie donc, tous mes amis du Comité, de partager et de prendre leur part de cette reconnaissance que vous me témoignez aujourd'hui en leur disant un grand merci pour leur collaboration, leur collégialité et leur amitié. L'ASE est au milieu de la fantastique évolution technologique que nous vivons. L'ASE ne peut pas faire autrement que de participer activement à cette marche en avant, mais en veillant toujours que cette marche ne se transforme pas en fuite en avant. En vous exprimant une fois encore mes plus sincères remerciements, je forme mes vœux les meilleurs pour que l'ASE, donc vous tous, Mesdames et Messieurs, trouviez longtemps encore les joies qu'une vie riche d'émotions et de succès accorde à ceux qui osent voir l'avenir avec courage et confiance. Merci.»

Par de longues acclamations, l'Assemblée générale nomme Monsieur **Jean-Louis Dreyer** membre d'honneur de l'ASE.

Le vice-président remet à Monsieur Dreyer le vitrail et le parchemin.

Monsieur Dreyer:

Trakt. 12:

Ort der nächsten Generalversammlung

Der Vorsitzende gibt bekannt, dass eine Einladung vorliegt und gibt Herrn **J. Vaterlaus**, Direktor des Elektrizitätswerkes der Stadt Bern, das Wort. Herr **Vaterlaus** gibt seiner Freude darüber Ausdruck, die Anwesenden zur nächstjährigen Generalversammlung nach Bern einladen zu dürfen.

Der Vorsitzende bedankt sich für die Einladung, welche mit Beifall von der Generalversammlung angenommen wird. Die Jahresversammlungen des VSE und SEV im Jahre 1987 werden demzufolge in Bern stattfinden.

Trakt. 13:

Verschiedene Anträge von Mitgliedern (siehe Art. 10, Abs. 3 der Statuten)

Der Vorsitzende teilt mit, dass innert der in den Statuten festgesetzten Frist keine Anträge eingegangen sind und erteilt den Anwesenden das Wort für mögliche Anträge oder Anregungen. Da niemand von dieser Möglichkeit Gebrauch machen will, möchte der Vorsitzende noch zwei Mitteilungen anbringen:

«Puisqu'on a parlé du départ de M. Dünner, le Comité tient à vous présenter le directeur que le Comité a choisi pour remplacer M. Dünner; il s'agit de M. le Dr. ès sc. techn. **Johannes Heyner**, qui est déjà en fonction pour se préparer la main et qui reprendra la direction dès l'année prochaine.

Mesdames et Messieurs, la Société Romande de l'Electricité organise une exposition «Cent ans d'électricité sur la Riviera». Cette exposition se trouve dans ces locaux, et j'ai eu l'occasion de la voir. Je vous recommande d'y faire un petit tour. C'est très sympathique et vous y verrez des tas de jolies choses, surtout de très vieilles photos qui rappellent des souvenirs merveilleux, et un concours de dessins d'enfants remarquables. Je vous convie à aller voir cette exposition, elle en vaut la peine.»

Mit diesen Worten schliesst der Vorsitzende die 102. (ordentliche) Generalversammlung.

Zürich, 25. September 1986

Der Präsident: **J.L. Dreyer**
Der Direktor: **E. Dünner**

N° 12:

Lieu de la prochaine Assemblée générale ordinaire

Une invitation a été reçue et le président donne la parole à Monsieur **J. Vaterlaus**, directeur du Service de l'électricité de la ville de Berne, qui se fait un plaisir d'inviter les participants à la prochaine Assemblée générale à Berne.

Le président le remercie de l'invitation, acceptée par les applaudissements de l'Assemblée. Les Assemblées annuelles de l'ASE et de l'UCS de l'année 1987 se tiendront donc à Berne.

N° 13:

Diverses propositions des membres (cf. article 10, 3^e alinéa des statuts)

Le président constate qu'aucune proposition n'est parvenue dans le délai imparti par les statuts. Il donne la parole aux participants à l'Assemblée qui auraient des propositions ou des suggestions à formuler. Personne ne demandant la parole, le président ajoute encore deux communications:

Après ces communications, le président déclare close la 102^e Assemblée générale.

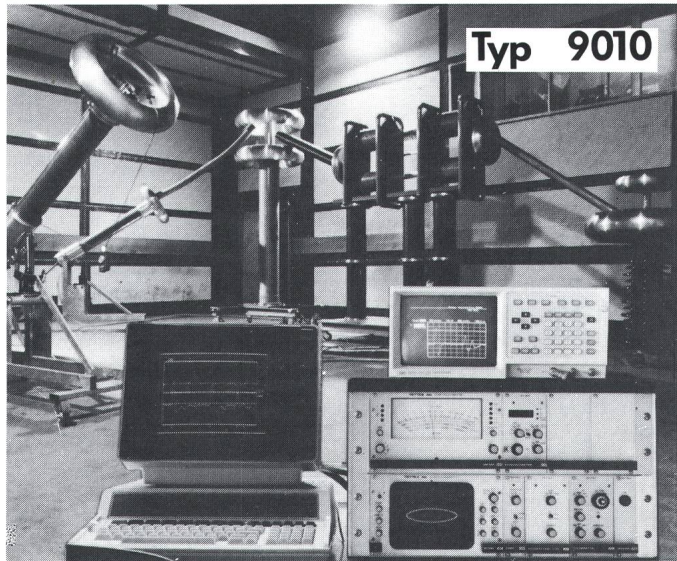
Zurich, le 25 septembre 1986

Le président: **J.L. Dreyer**
Le directeur: **E. Dünner**

Automatisches TE - Kabelfehlerortungssystem

Vorteile

- Gleichzeitige Messung des TE-Pegels und Ortung der Fehlerstelle
- Hohe Genauigkeit der Fehlerortung
- Ermittlung von Fehlerstellen bei kleinen TE-Pegeln
- Für Messungen an praktisch allen beliebigen Längen der meisten Kabeltypen (für Hoch- und Niederspannungskoaxialkabel) verwendbar
- Fortschrittliche Signalverarbeitung unterdrückt elektrisches Rauschen
- Automatische Ortung und Registrierung durch Computer
- Testprotokoll der Messresultate wird in digitaler und grafischer Form ausgedruckt
- Die Messeinrichtung ist gegen Spannungsdurchschläge des Prüflings geschützt

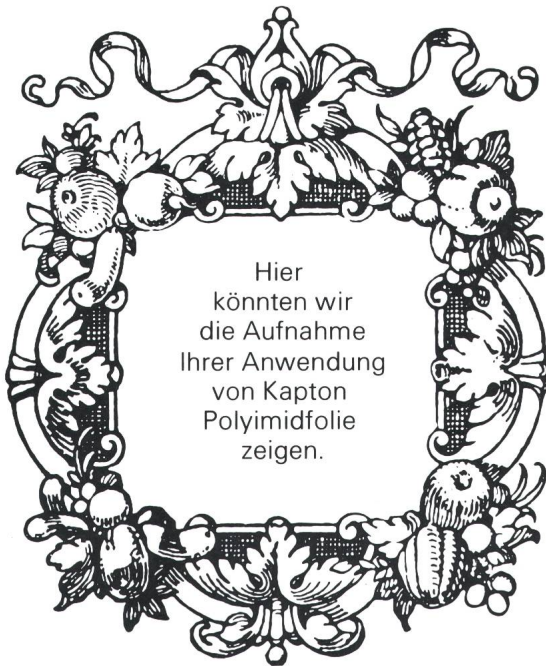


Tettex Instruments

Tettex AG
Rotbuchstrasse 45
P.O. Box
CH-8042 Zurich/Switzerland

Telephone + 41-1-361 46 80
Telex 52 460 tetex ch
Telefax + 41-1-362 60 91

Wachendorf AG, Technischer Grosshandel, 4002 Basel, Tel. 061-42 90 90



Hier
können wir
die Aufnahme
Ihrer Anwendung
von Kapton
Polyimidfolie
zeigen.

Kapton* Polyimidfolie

die **hochtemperaturbeständige transparente Kunststofffolie. Einsetzbar im Temperaturbereich -269° bis +400°C. Dimensionsstabil, kein Schmelzpunkt, flammwidrig, heissiegelfähig, strahlungsbeständig, lötfest, resistent gegen organische Lösungsmittel.**

* Du Pont's eingetragenes
Warenzeichen

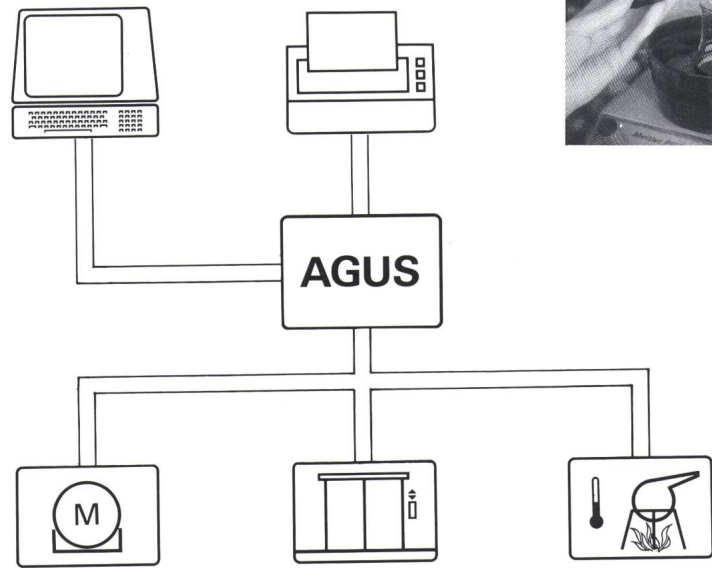
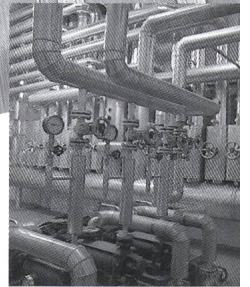
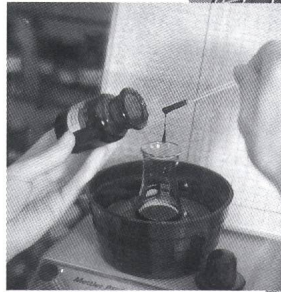
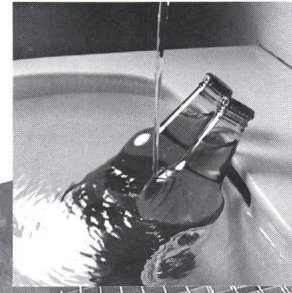
Einsatzgebiete:

Ummantelungen, Nut- und Phasenisolierungen, Lagenisolierungen, Heizelemente, Klebebänder, Laminat für flexible gedruckte Schaltungen, Tonbänder, Antriebsbänder, Transportbänder, Membranen für Sensoren, Membranen für Gasmaskenfilter, Trennfolie für elektronische Bauteile, Unterlagscheiben, gasfeste Dichtungen, Behälter für flüssigen Wasserstoff, Blutplasmabeutel, Tiefkühlbeutel Unterlagen für Bügeleisen, und ...

...Ihre neue Anwendung.

Wachendorf

Kaltes Badewasser und warmes Bier



Wenn durch eine überhitzte Leitung ein aufwendiges Laborexperiment abgebrochen werden muss, im Einkaufszentrum während der Hauptgeschäftszeit der Aufzug steckenbleibt und der Hotelgast sein Bier im Badewasser kühlen kann, dann können wir Ihnen mit unserer neuen Problemlösung weiterhelfen.

Das aktive Gebäudeüberwachungssystem AGUS erfasst betriebstechnische Daten vor Ort, übermittelt sie an einen Personal Computer und verarbeitet sie dort. Sie haben somit jederzeit einen vollständigen Überblick über den Zustand sämtlicher betriebstechnischer Anlagen.

Zustandsänderungen, Wertüber- oder -unterschreitungen werden protokolliert und lösen – falls nötig – Alarme aus. Automatisch ablaufende Reaktionsmassnahmen können eingeleitet werden. Zusätzlich erhält das Aufsichtspersonal ab Bildschirm genaue Anweisungen über Sofortinterventionen.

Projektierung und Inbetriebnahme sowie Änderungen und Erweiterungen können – dank dem einfachen und leistungsfähigen Systemkonzept – durch den Betriebs-elektriker realisiert werden.

Lassen Sie sich über das preisgünstige und bedienungsfreundliche Gebäudeüberwachungssystem AGUS näher informieren.

AUTOPHON



Autophon AG
Vertriebsleitung Schweiz
Stauffacherstrasse 145
CH-3000 Bern 22
Telefon 031 40 00 22

Téléphonie SA
Chemin des Délices 9
CH-1000 Lausanne 13
Téléphone 021 269393